

# Augmentation du taux d'avancement en faveur des ouvriers de l'état : Les postes se gagnent sur le terrain !!!

Mercredi 10 décembre une réunion d'information sur la mise en œuvre de l'avancement complémentaire des OE vers le groupe VII au titre de l'année 2025, portant le taux de 14 à 22% a eu lieu à Arcueil. Pour la CGT, cette réunion prévue le 20 novembre, arrive bien tardivement, alors même que certaines CAPSO et essais professionnels se sont déjà tenus. La CGT a souhaité dès l'invitation connaître les informations qui seraient fournies ce jour-là afin d'être la plus réactive possible pour la mise en application de cette mesure catégorielle de 2025 (prévue en 2024 mais reportée). Malgré une arrivée tardive (la veille) de la présentation de cette réunion d'information, la CGT a pu constater que la réunion ne permettait à l'administration d'effectuer qu'une information descendante.

La CGT s'interroge alors sur la pertinence d'une telle réunion à Arcueil, où l'administration nous communique un document (qui ne nous apprend rien de nouveau) alors qu'elle pourrait tout simplement transmettre les informations par mail.

**La CGT, plus soucieuse d'œuvrer sur le terrain au plus près des personnels, n'a donc pas souhaité participer à cette réunion.**

**Tout d'abord, parce que la CGT affirme que si les postes d'avancement se gagnaient au nombre de réunions tenues ou de courriers rédigés, cela se saurait... nous en aurions surely beaucoup trop !!!**

C'est bel et bien grâce à un mouvement de grève (4 jours) initiée par la CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand en octobre 2022, que l'administration

(pour désamorcer le conflit) a créé un groupe de travail autour de « l'attractivité et la fidélisation ».

Cette problématique d'avancement généralisée au sein des établissements du SIAé et du MinArm depuis des années, a conduit la CGT dans son ensemble à maintenir sous pression les employeurs et les directions pour obtenir des postes supplémentaires. Trois ans plus tard, l'issue est celle que nous connaissons mais rien ne s'est gagné autour d'une table, soyez en surs !!!»

Ceci étant, pourquoi une réunion si tardive à 10 jours de la fermeture ?? Le fruit du hasard.

Pour la CGT, ces postes sont destinés à répondre à une problématique de fidélisation et de déroulement de carrière, il est nécessaire de maintenir ce taux pour les années futures. Comme il est également primordial et urgent d'élargir cette mesure aux autres groupes et catégories de ce ministère. Aussi, nous revendiquons :

- *La nomination des 141 postes supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2025*
- *L'augmentation de postes pour tous les établissements du ministère en 2025 et 2026*
- *La pérennité des postes supplémentaires*
- *La nomination de chaque campagne d'avancement au 1<sup>er</sup> janvier*
- *La nomination des reliquaires N+1 sur une enveloppe hors contingent.*
- *Le recrutement d'un ouvrier d'état pour compenser chaque départ*
- *La prise en charge du trop-perçu OE par le Minarm*

Montreuil le 10 décembre 2025